

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2556

15 octobre 2013

### SOMMAIRE

<b>Aedific Holding S.A.</b> .....	<b>122688</b>	<b>IB Management Services S.A.</b> .....	<b>122659</b>
<b>Fair Trade S.A.</b> .....	<b>122686</b>	<b>ICGluxhold S.à r.l.</b> .....	<b>122659</b>
<b>Farton S.A.</b> .....	<b>122686</b>	<b>Iconix Luxembourg Holdings S.à r.l.</b> ....	<b>122660</b>
<b>Finstone Realty S.A.</b> .....	<b>122685</b>	<b>Iconix Luxembourg LC Holdings S.a r.l.</b> .....	<b>122660</b>
<b>Fiparel S.à r.l.</b> .....	<b>122684</b>	<b>I.E. LuxSubCo French N° 2 S.à r.l.</b> .....	<b>122661</b>
<b>Forestafrica S.à r.l.</b> .....	<b>122685</b>	<b>I.E. LuxSubCo French No.1 S.à r.l.</b> .....	<b>122659</b>
<b>Forestinvest S.A.</b> .....	<b>122685</b>	<b>I.E. LuxTopCo French No 1 S.à r.l.</b> .....	<b>122660</b>
<b>FSB-Systems S.A.</b> .....	<b>122683</b>	<b>Impri+, s.à r.l.</b> .....	<b>122665</b>
<b>Fun Displays S.à r.l.</b> .....	<b>122680</b>	<b>Infracapital F2 Rift Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>122660</b>
<b>FundTap Luxembourg Funds</b> .....	<b>122681</b>	<b>Inter Group S.A.</b> .....	<b>122661</b>
<b>Galalux s.à r.l.</b> .....	<b>122686</b>	<b>Internationale Forêt Noire S.A. S.P.F.</b> ..	<b>122664</b>
<b>Genn S.à r.l.</b> .....	<b>122687</b>	<b>Invest International Holdings S.A.</b> .....	<b>122664</b>
<b>Gespv S.A.</b> .....	<b>122684</b>	<b>K &amp; K Solutions</b> .....	<b>122688</b>
<b>G-Finance S.à r.l.</b> .....	<b>122684</b>	<b>LSRC III S.à r.l.</b> .....	<b>122642</b>
<b>GGI Lux S.à r.l.</b> .....	<b>122685</b>	<b>Lux2Watts S.à r.l.</b> .....	<b>122652</b>
<b>Ginkgo Solutions Facilities S.A.</b> .....	<b>122686</b>	<b>RCAF IME S.à r.l.</b> .....	<b>122681</b>
<b>Globus Research &amp; Development S.A.</b> ..	<b>122686</b>	<b>RCAF Juice S.à r.l.</b> .....	<b>122681</b>
<b>G.M.N.G. International B.V.</b> .....	<b>122683</b>	<b>RE Coatings S.à r.l.</b> .....	<b>122682</b>
<b>Great German Stores A</b> .....	<b>122684</b>	<b>RE European Bottles S.à r.l.</b> .....	<b>122682</b>
<b>Great German Stores B</b> .....	<b>122684</b>	<b>REF IV Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>122683</b>
<b>Great German Stores E</b> .....	<b>122687</b>	<b>RE Sattel S.à r.l.</b> .....	<b>122683</b>
<b>Greenside Investments S.A.</b> .....	<b>122683</b>	<b>Re Schools S.à r.l.</b> .....	<b>122681</b>
<b>Grevillia Immobilier S.à r.l.</b> .....	<b>122687</b>	<b>RoCo Investment S.à r.l.</b> .....	<b>122681</b>
<b>Groupement des Syndics Professionnels du Grand-Duché de Luxembourg</b> .....	<b>122688</b>	<b>Rodif S.à r.l.</b> .....	<b>122682</b>
<b>GRS Entreprise S.A.</b> .....	<b>122678</b>	<b>RR Holding Soparfi S.A.</b> .....	<b>122682</b>
<b>GSCP VI Parallel Tanker Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>122661</b>	<b>Solution Mécanique S.à r.l.</b> .....	<b>122666</b>
<b>Herald Blanc Mesnil S.à r.l.</b> .....	<b>122688</b>	<b>Spring Investments S.à r.l.</b> .....	<b>122652</b>
<b>Herald Bramsche S.à r.l.</b> .....	<b>122688</b>	<b>Steinberg Capital Management S.A.</b> ....	<b>122682</b>
<b>HK (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>122687</b>	<b>Vermont International S.A.</b> .....	<b>122665</b>
<b>HomeStraight S.A.</b> .....	<b>122687</b>	<b>Whitehall European RE 5 S.à r.l.</b> .....	<b>122665</b>

**LSRC III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 125.642,60.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 173.348.

In the year two thousand and thirteen on the eleventh day of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of LSRC III S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duché of Luxembourg, having its registered office at 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 173.348 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on November 27, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated January 23, 2013 under number 163.

**THERE APPEARED:**

1. MSF Private Equity Fund LLC, a limited liability company, having its registered office at 25701 Science Park Drive, Cleveland, OH 44122 and the U.S. Taxpayer ID number 20-3948339,

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

2. Foundation Investments of Ohio Ltd., a limited liability company, having its registered office at 2829 Euclid Avenue, Cleveland, Ohio 44115 and the U.S. Taxpayer ID number 34-1833710,

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

3. Go Royalties Limited, a limited liability company organised and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at First Caribbean House, 10, Main Street, PO Box 2169, KY1-1005 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

4. 0780949 B.C. Ltd., a limited liability company organised and existing under the laws of Canada, having its registered office at 500-887 Great Northern Way, Vancouver, B.C. V5T 4T5 and the Canadian tax ID number 82823 8766 RC0001,

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

5. Ladaz Technologies Inc., an incorporated company organised and existing under the laws of Canada, having its registered office at 4345 Erwin drive, West Vancouver, B.C. V7V 1H7 Canada and the Canadian tax ID number 14073 9525 RC0001,

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

6. Pelecanus Investments Ltd., a limited liability company organised and existing under the laws of Canada, having its registered office at 500-887 Great Northern Way, Vancouver, B.C. Canada, V5T 4T5 and the Canadian tax ID number 85410 3363 RC0001;

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

7. Rochester General Health System - Master Investment Plan, a US non-governmental pension plan, having its registered office at 1425, Portland Avenue, USA - 14621 New York and the U.S. Taxpayer ID number 16-0743134,

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

8. Rochester General Health System - Employee Retirement Plan, a US non-governmental pension plan, having its registered office at 1425, Portland Avenue, USA - 14621 New York, having the U.S. Taxpayer ID number 16-0743134,

here represented by Régis Galiotto, private employee], with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

9. DRI Capital Inc., a Canadian corporation, having its registered office at 22, St. Clair Avenue East, Suite 200, CDN-M4T 2S5 Toronto, Ontario, Canada, registered with the Register of Commerce of Vancouver under number 402100-2,

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

10. Mrs. Debra von Mandl, born on April 4, 1968 in North Vancouver, Canada, with professional address at 4760 Belmont Avenue, Vancouver, B.C. Canada, V6T 1A9,

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

MSF Private Equity Fund LLC, Foundation Investments of Ohio Ltd., Go Royalties Limited, 0780949 B.C. Ltd., Ladaz Technologies Inc., Pelecanus Investments Ltd., Rochester General Health System - Master Investment Plan, Rochester General Health System - Employee Retirement Plan, DRI Capital Inc. and Mrs. Debra von Mandl are collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact that:

I. The Shareholders represent the entire share capital of the Company.

II. The Company's corporate capital is presently set at twenty thousand United States dollars (USD 20,000.-), represented by two million (2,000,000) shares in registered form, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid up.

III. The agenda of the Meeting is as follows:

1. convening formalities;
2. admission of new shareholders in the Company;
3. increase of the share capital of the Company by way of the creation and issuance of new shares with a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each;
4. subscription and payment for the new shares to be issued by the Company as specified in item 3 above;
5. amendment of Article 5.1 of the articles of association of the Company to reflect the share capital increase; and
6. taking any administrative actions that are necessary and incidental to the foregoing.

IV. The appearing parties have taken the following resolutions with unanimous consent:

#### *First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Shareholders resolve to waive the convening notices in accordance with article 13.5 of the articles of association of the Company, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

#### *Second resolution*

The Shareholders expressly resolve to approve the persons mentioned below under the subscription section of the present deed as subscribers for the capital increase of the Company as per the present deed..

#### *Third resolution*

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred five thousand six hundred forty-two United States dollars and sixty United States dollar cents (USD 105,642.60) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States dollars (USD 20,000.-) represented by two million (2,000,000) shares in registered form, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each to one hundred twenty-five thousand six hundred forty-two United States dollars and sixty United States dollar cents (USD 125,642.60), by way of the issue of ten million five hundred sixty-four thousand two hundred and sixty (10,564,260) new shares of the Company having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

#### *Fourth resolution*

The Shareholders resolve to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

#### *Subscription and Payment*

Thereupon,

1. Clarendon Investment Partners III, LP, an exempted limited partnership, having its registered office at Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman KY1-1104 and the U.S. Taxpayer ID number 98-0330273, organised and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for eight thousand three hundred and sixty (8,360) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to eighty-three United States dollars and sixty United States dollar cents (USD 83.60). The amount of eighty-three United States dollars and sixty United States dollar cents (USD 83.60) is fully allocated to the share capital account of the Company.

2. BGA Horizon Fund, LLC - DRI Nontaxable Series, a limited liability company, having its registered office at 930 Winter Street, Suite 2500, Waltham, MA 02451 and the U.S. Taxpayer ID number 90-0914791, organised and existing

under the laws of Delaware, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for one hundred eighty-eight thousand two hundred fifty (188,250) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to one thousand eight hundred eighty-two United States dollars and fifty United States dollar cents (USD 1,882.50). The amount of one thousand eight hundred eighty-two United States dollars and fifty United States dollar cents (USD 1,882.50) is fully allocated to the share capital account of the Company.

3. Kaleida Health Pension Growth Plan, a US non-governmental pension plan, having its registered office at 726 Exchange Street, Suite 200, Buffalo, NY 14210 and the U.S. Taxpayer ID number 16-1533232, organised and existing under the laws of New York, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for three hundred seventy-seven thousand (377,000) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to three thousand seven hundred seventy United States dollars (USD 3,770.-). The amount of three thousand seven hundred seventy United States dollars (USD 3,770.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

4. The Statler Foundation, a charitable trust, having its registered office at 1207 Delaware Avenue, No. 222, Buffalo, NY 14209 and the U.S. Taxpayer ID number 13-1889077, organised and existing under the laws of New York, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for fifty-two thousand two hundred fifty (52,250) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to five hundred twenty-two United States dollars and fifty United States dollar cents (USD 522.50). The amount of five hundred twenty-two United States dollars and fifty United States dollar cents (USD 522.50) is fully allocated to the share capital account of the Company.

5. CAZ Medical Royalty Fund, L.P. - Series B, a limited partnership, having its registered office at One Riverway Plaza, Suite 2000, Houston, TX 77056 and the U.S. Taxpayer ID number 36-4752078, organised and existing under the laws of Delaware, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for one hundred fifty-nine thousand six hundred (159,600) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to one thousand five hundred and ninety-six United States dollars (USD 1,596.-). The amount of one thousand five hundred and ninety-six United States dollars (USD 1,596.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

6. Cargill, Incorporated and Associated Companies Master Pension Trust, a US non-governmental pension plan, having its registered office at 135 Santilli Highway, Everett, MA 02149 and the U.S. Taxpayer ID number 04-6529678, organised and existing under the laws of Massachusetts, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for eight hundred thirty-seven thousand six hundred (837,600) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to eight thousand three hundred seventy-six United States dollars (USD 8,376.-). The amount of eight thousand three hundred seventy-six United States dollars (USD 8,376.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

7. Retirement Plan for Salaried Employees of the Hillman Corporation, a US non-governmental pension plan, having its registered office at c/o PNC Bank, N.A., Trustee, Two PNC Plaza, 620 Liberty Avenue, 25<sup>th</sup> Floor, Pittsburgh, PA 15222 and the U.S. Taxpayer ID number 25-1712614, organised and existing under the laws of Pennsylvania, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for eighty-three thousand six hundred (83,600) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to eight hundred thirty-six United States dollars (USD 836.-). The amount of eight hundred thirty-six United States dollars (USD 836.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

8. Hillman Family Foundations, a non-profit corporation, having its registered office at 330 Grant Street, Suite 2000, Pittsburgh, PA 15219 and the U.S. Taxpayer ID number 25-6065959, organised and existing under the laws of Pennsylvania, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for four hundred eighteen thousand eight hundred (418,800) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to four thousand one hundred eighty-eight United States dollars (USD 4,188.-). The amount of four thousand one hundred eighty-eight United States dollars (USD 4,188.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

9. Henry L. Hillman 1985 Revocable Trust, a revocable trust, having its registered office at 330 Grant Street, Suite 1900, Pittsburgh, PA 15219 and the U.S. Taxpayer ID number 18-2145466, organised and existing under the laws of Pennsylvania, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for two hundred nine thousand four hundred (209,400) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to two thousand ninety-four United States dollars (USD 2,094.-). The amount

of two thousand ninety-four United States dollars (USD 2,094.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

10. Chersonese Capital Ltd., a corporation, having its registered office at PortCullis Trustnet (BVI) Ltd, PortCullis Trustnet Chambers, PO Box 3444, Road Town, British Virgin Islands, organised and existing under the laws of British Virgin Islands, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for sixty-two thousand eight hundred (62,800) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to six hundred twenty-eight United States dollars (USD 628.-). The amount of six hundred twenty-eight United States dollars (USD 628.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

11. HighVista Master Fund Limited Partnership, a limited partnership, having its registered office at c/o HighVista Strategies LLC, 200 Clarendon Street, Floor 50, Boston MA 02116 and the U.S. Taxpayer ID number 11-3745838, organised and existing under the laws of Delaware, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for four hundred eighteen thousand eight hundred (418,800) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to four thousand one hundred eighty-eight United States dollars (USD 4,188.-). The amount of four thousand one hundred eighty-eight United States dollars (USD 4,188.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

12. Father Flanagan's Fund for Needy Children, a tax-exempt C-corporation, having its registered office at 14100 Crawford Street, Boys Town, NE 68010 and the U.S. Taxpayer ID number 36-3680258, organised and existing under the laws of Nebraska, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for four hundred eighteen thousand eight hundred (418,800) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to four thousand one hundred eighty-eight United States dollars (USD 4,188.-). The amount of four thousand one hundred eighty-eight United States dollars (USD 4,188.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

13. Xenmal Limited, a limited company, having its registered office at 12, Castle Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3RT and the Foreign Tax ID number 995594701 in Malta, organised and existing under the laws of Jersey, Channel Islands, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for four hundred eighteen thousand eight hundred (418,800) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to four thousand one hundred eighty-eight United States dollars (USD 4,188.-). The amount of four thousand one hundred eighty-eight United States dollars (USD 4,188.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

14. Liberty Mutual Retirement Plan Master Trust, a trust, having its registered office at 175 Berkeley Street, c/o Benefits Department 01F, Boston, MA 02116 and the US Taxpayer ID number 27-4064359, organised and existing under the laws of Massachusetts, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for six hundred twenty-eight thousand two hundred (628,200) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to six thousand two hundred eighty-two United States dollars (USD 6,282.-). The amount of six thousand two hundred eighty-two United States dollars (USD 6,282.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

15. Weyerhaeuser Company Master Retirement Trust, a trust, having its registered office at c/o Weyerhaeuser Asset Management LLC, CH1C32, 33663 Weyerhaeuser Way South, Federal Way, Washington 98003 and the US Taxpayer ID number 13-6351459, organised and existing under the laws of Washington, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for four hundred eighty-three thousand two hundred ninety-five (483,295) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to four thousand eight hundred thirty-two United States dollars and ninety-five United States dollar cents (USD 4,832.95). The amount of four thousand eight hundred thirty-two United States dollars and ninety-five (USD 4,832.95) is fully allocated to the share capital account of the Company.

16. Consolidated Edison Pension Plan Master Trust, a trust, having its registered office at 4 Irving Place, New York, NY 10003 and the US Taxpayer ID number 13-6058788, organised and existing under the laws of New York, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for three hundred forty-nine thousand seventy (349,070) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to three thousand four hundred ninety United States dollars and seventy United States dollar cents (USD 3,490.70). The amount of three thousand four hundred ninety United States dollars and seventy United States dollar cents (USD 3,490.70) is fully allocated to the share capital account of the Company.

17. NPS Partners (North America) AIV LP, a limited partnership, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporate Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 and the US Taxpayer ID number

80-0816505, organised and existing under the laws of Delaware, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for eight hundred five thousand three hundred fifty-two (805,352) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to eight thousand fifty-three United States dollars and fifty-two United States dollar cents (USD 8,053.52). The amount of eight thousand fifty-three United States dollars and fifty-two United States dollar cents (USD 8,053.52) is fully allocated to the share capital account of the Company.

18. The Petroleum Studies and Research Center Endowment Trust, a trust, having its registered address at JP Morgan House, Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8QH, organised and existing under the laws of Guernsey, Channel Islands, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for four hundred fifty-six thousand two hundred eighty-three (456,283) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to four hundred five hundred sixty-two United States dollars and eighty-three United States dollar cents (USD 4,562.83). The amount of four hundred five hundred sixty-two United States dollars and eighty-three United States dollar cents (USD 4,562.83) is fully allocated to the share capital account of the Company.

19. Sayro Ventures Ltd., a limited company, having its registered address at 4<sup>th</sup> Floor First Caribbean House, Grand Cayman, Cayman Islands, KY1-1106, organised and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for two million ninety-four thousand (2,094,000) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to twenty thousand nine hundred forty United States dollars (USD 20,940.-). The amount of twenty thousand nine hundred forty United States dollars (USD 20,940.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

20. Phemus Corporation, a corporation, having its registered address at c/o Harvard Management Company, Inc., 600 Atlantic Avenue, Boston, MA 02210 and the US Taxpayer ID number 04-2997367, organised and existing under the laws of Massachusetts, represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declare that it subscribes for two million ninety-four thousand (2,094,000) new shares of the Company, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash amounting to twenty thousand nine hundred forty United States dollars (USD 20,940.-). The amount of twenty thousand nine hundred forty United States dollars (USD 20,940.-) is fully allocated to the share capital account of the Company.

The aggregate amount of one hundred five thousand six hundred forty-two United States dollars and sixty United States dollar cents (USD 105,642.60) is at the free disposal of the Company and evidence thereof has been given to the undersigned notary who expressly acknowledged it.

Said evidence, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder(s) of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

#### *Fifth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend Article 5.1 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.1.** The share capital is set at one hundred twenty-five thousand six hundred forty-two United States dollars and sixty United States dollar cents (USD 125,642.60), represented by twelve million five hundred sixty-four thousand sixty (12,564,060) shares in registered form, having a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

#### *Sixth resolution*

The Shareholders resolve to amend the shares' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company acting individually with full power of substitution to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shares' register of the Company.

#### *Estimated costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand eight hundred Euros (EUR 1,800.-).

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder(s) acting on behalf of the appearing parties, the proxyholder(s) signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française de l'acte qui précède:**

L'an deux mille treize, le onzième jour de juin,

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de LSRC III S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.348 (la Société). La Société a été constituée le 27 novembre 2012, suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 23 janvier 2013 sous le numéro 163.

**ONT COMPARU:**

1. MSF Private Equity Fund LLC, une société à responsabilité limitée (limited liability company) dont le siège social est établi au 25701 Science Park Drive, Cleveland, OH 44122 et connue sous le numéro d'identification fiscale américaine 20-3948339,

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2. Foundation Investments of Ohio Ltd., une société à responsabilité limitée (limited liability company) dont le siège social est établi au 2829 Euclid Avenue, Cleveland, Ohio 44115 et connue sous le numéro d'identification fiscale américaine 34-1833710,

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

3. Go Royalties Limited, une société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée et régie par le droit des Îles Cayman, dont le siège social est établi au First Caribbean House, 10, Main Street, PO Box 2169, KY1-1005 George Town, Grand Cayman, les Îles Cayman,

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

4. 0780949 B.C. Ltd., une société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée et régie par le droit canadien, dont le siège social est établi au 500-887 Great Northern Way, Vancouver, B.C. V5T 4T5, et connue sous le numéro d'identification fiscale canadienne 82823 8766 RC0001,

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

5. Ladaz Technologies Inc., une société constituée et régie par le droit canadien, dont le siège social est établi au 4345 Erwin drive, West Vancouver, B.C. V7V 1H7 Canada, et connue sous le numéro d'identification fiscale canadienne 14073 9525 RC0001,

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

6. Pelecanus Investments Ltd., une société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée et régie par le droit canadien, dont le siège social est établi au 500-887 Great Northern Way, Vancouver, B.C. V5T 4T5, et connue sous le numéro d'identification fiscale canadienne 85410 3363 RC0001,

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

7. Rochester General Health System - Master Investment Plan, un fond de pension américain non-gouvernemental, dont le siège social est établi au 1425, Portland Avenue, USA - 14621 New York et connu le sous numéro d'identification fiscale américaine 16-0743134,

ici représenté par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

8. Rochester General Health System - Employee Retirement Plan, un fond de pension américain non-gouvernemental, dont le siège social est établi au 1425, Portland Avenue, USA - 14621 New York et connu sous le numéro d'identification fiscale américaine 16-0743134,

ici représenté par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

9. DRI Capital Inc., une société canadienne dont le siège social est établi au 22, St. Clair Avenue East, Suite 200, CDN-M4T 2S5 Toronto, Ontario, Canada, immatriculée au Registre de Commerce de Vancouver sous le numéro 402100-2,

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

10. Mme Debra von Mandl, née le 4 avril 1968 à Vancouver Nord, Canada, résidant professionnellement au 4760 Belmont Avenue, Vancouver, B.C. Canada, V6T 1A9,

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

MSF Private Equity Fund LLC, Foundation Investments of Ohio Ltd., Go Royalties Limited, 0780949 B.C. Ltd., Ladaz Technologies Inc., Pelecanus Investments Ltd., Rochester General Health System - Master Investment Plan, Rochester General Health System - Employee Retirement Plan, DRI Capital Inc. et Mme Debra von Mandl sont collectivement dénommés les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte aux fins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les Associés représentent la totalité du capital social de la Société.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) représenté par deux millions (2.000.000) de parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. formalités de convocation;
2. admission de nouveaux associés dans la Société;
3. augmentation du capital social de la Société par voie de création et d'émission de nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune;
4. souscription et libération des nouvelles parts sociales émises par la Société tel que mentionné au point 3 ci-dessus;
5. modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation de capital social; et
6. réalisation de toutes les démarches administratives nécessaires ou accessoires aux présentes.

IV. Les parties comparantes ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, les Associés décident de renoncer au avis de convocation conformément à l'article 13.5 des statuts de la Société, les Associés se considérant comme valablement convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident expressément d'approuver les personnes mentionnées ci-dessous dans la partie souscription du présent acte comme souscripteurs de l'augmentation de capital social de la Société prévue au présent acte.

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent cinq mille six cent quarante-deux dollars américains et soixante centimes (USD 105.642,60) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) représenté par deux millions (2.000.000) de parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune à cent vingt-cinq mille six cent quarante-deux dollars américains et soixante centimes (USD 125.642,60) par voie d'émission de dix millions cinq cent soixante-quatre mille deux cent soixante (10.564.260) nouvelles parts sociales de la Société d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés décident d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération de l'augmentation de capital social comme suit:

#### *Souscription et Libération*

Sur ces faits,

1. Clarendon Investment Partners III, LP, une société en commandite exemptée (exempted limited partnership) dont le siège social est établi à Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman KY1-1104 et connue sous le numéro d'identification fiscale américaine 98-0330273, constituée et régie par le droit des Îles Cayman, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à huit mille trois cent soixante (8.360) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre-vingt-trois dollars américains et soixante centimes (USD 83,60). Le montant de quatre-vingt-trois dollars américains et soixante centimes (USD 83,60) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

2. BGA Horizon Fund, LLC - DRI Nontaxable Series, une société à responsabilité limitée (limited liability company), dont le siège social est établi au 930 Winter Street, Suite 2500, Waltham, MA 02451 et connue sous le numéro d'identification fiscale américaine 90-0914791, constituée et régie par le droit du Delaware, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent quatre-vingt-huit mille deux cent cinquante (188.250) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille huit cent quatre-vingt-deux dollars américains et cinquante centimes (USD 1.882,50). Le montant de mille huit cent quatre-vingt-deux dollars américains et cinquante centimes (USD 1.882,50) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

3. Kaleida Health Pension Growth Plan, un fond de pension américain non-gouvernemental, dont le siège social est établi au 726 Exchange Street, Suite 200, Buffalo, NY 14210 et connu sous le numéro d'identification fiscale américaine 16-1533232, constitué et régi par le droit new-yorkais, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à trois cent soixante-dix-sept mille (377.000) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois mille sept cent soixante-dix dollars américains (USD 3.770,-). Le montant de trois mille sept cent soixante-dix dollars américains (USD 3.770,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

4. The Statler Foundation, une fondation caritative, dont le siège social est établi au 1207 Delaware Avenue, No. 222, Buffalo, NY 14209 et connue sous le numéro d'identification fiscale américaine 13-1889077, constituée et régie par le droit new-yorkais, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cinquante-deux mille deux cent cinquante (52.250) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cinq cent vingt-deux dollars américains et cinquante centimes (USD 522,50). Le montant de cinq cent vingt-deux dollars américains et cinquante centimes (USD 522,50) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

5. CAZ Medical Royalty Fund, L.P. - Series B, une société en commandite (limited partnership) dont le siège social est établi au One Riverway Plaza, Suite 2000, Houston, TX 77056 et connue sous le numéro d'identification fiscale américaine 36-4752078, constituée et régie par le droit du Delaware, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent cinquante-neuf mille six cents (159.600) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille cinq cent quatre-vingt-seize dollars américains (USD 1.596,-). Le montant de mille cinq cent quatre-vingt-seize dollars américains (USD 1.596,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

6. Cargill, Incorporated and Associated Companies Master Pension Trust, un fond de pension américain non-gouvernemental, dont le siège social est établi au 135 Santilli Highway, Everett, MA 02149 et connu sous le numéro d'identification fiscale américaine 04-6529678, constitué et régi par le droit du Massachusetts, représenté par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à huit cent trente-sept mille six cents (837.600) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de huit mille trois cent soixante-seize dollars américains (USD 8.376,-). Le montant de huit mille trois cent soixante-seize dollars américains (USD 8.376,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

7. Retirement Plan for Salaried Employees of the Hillman Corporation, un fond de pension américain non-gouvernemental, dont le siège social est établi au c/o PNC Bank, N.A., Trustee, Two PNC Plaza, 620 Liberty Avenue, 25<sup>th</sup> Floor, Pittsburgh, PA 15222 et connu sous le numéro d'identification fiscale américaine 25-1712614, constitué et régi par le droit de Pennsylvanie, représenté par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quatre-vingt-trois mille six cents (83.600) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de huit cent trente-six dollars américains (USD 836,-). Le montant de huit cent trente-six dollars américains (USD 836,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

8. Hillman Family Foundations, un organisme sans but lucratif, dont le siège social est établi au 330 Grant Street, Suite 2000, Pittsburgh, PA 15219 et connu sous le numéro d'identification fiscale américaine 25-6065959, constitué et régi par le droit de Pennsylvanie, représenté par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quatre cent dix-huit mille huit cents (418.800) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD 4.188,-). Le montant de quatre mille cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD 4.188,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

9. Henry L. Hillman 1985 Revocable Trust, un trust (revocable trust) dont le siège social est établi au 330 Grant Street, Suite 1900, Pittsburgh, PA 15219, et connu sous le numéro d'identification fiscale américaine 18-2145466, constitué et

régi par le droit de Pennsylvanie, représenté par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux cent neuf mille quatre cents (209.400) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux mille quatre-vingt-quatorze dollars américains (USD 2.094,-). Le montant de deux mille quatre-vingt-quatorze dollars américains (USD 2.094,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

10. Chersonese Capital Ltd., une société dont le siège social est établi à PortCullis Trustnet (BVI) Ltd, PortCullis Trustnet Chambers, PO Box 3444, Road Town, les Îles vierges britanniques, constituée et régie par le droit des Îles vierges britanniques, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à soixante-deux mille huit cents (62.800) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de six cent vingt-huit dollars américains (USD 628,-). Le montant de six cent vingt-huit dollars américains (USD 628,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

11. HighVista Master Fund Limited Partnership, une société en commandite (limitedpartnership) dont le siège social est établi à c/o HighVista Strategies LLC, 200 Clarendon Street, Floor 50, Boston MA 02116 et connue sous le numéro d'identification fiscale américaine 11-3745838, constituée et régie par le droit du Delaware, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quatre cent dix-huit mille huit cents (418.800) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD 4.188,-). Le montant de quatre mille cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD 4.188,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

12. Father Flanagan's Fund for Needy Children, une société exonérée d'impôts (tax-exempt C-corporation) dont le siège social est établi à 14100 Crawford Street, Boys Town, NE 68010 et connue sous le numéro d'identification fiscale américaine 36-3680258, constituée et régie par le droit du Nebraska, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quatre cent dix-huit mille huit cents (418.800) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD 4.188,-). Le montant de quatre mille cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD 4.188,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

13. Xenmal Limited, une société à responsabilité limitée (limited company) dont le siège social est établi à 12, Castle Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3RT et connue sous le numéro d'identification fiscale étrangère 995594701 à Malte, constituée et régie par le droit de Jersey, les Îles Anglo-Normandes, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quatre cent dix-huit mille huit cents (418.800) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD 4.188,-). Le montant de quatre mille cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD 4.188,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

14. Liberty Mutual Retirement Plan Master Trust, un trust dont le siège social est établi à 175 Berkeley Street, c/o Benefits Department 01F, Boston, MA 02116 et connu sous le numéro d'identification fiscale américaine 27-4064359, constitué et régi par le droit du Massachusetts, représenté par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à six cent vingt-huit mille deux cents (628.200) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de six mille deux cent quatre-vingt-deux dollars américains (USD 6.282,-). Le montant de six mille deux cent quatre-vingt-deux dollars américains (USD 6.282,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

15. Weyerhaeuser Company Master Retirement Trust, un trust dont le siège social est établi à c/o Weyerhaeuser Asset Management LLC, CH1C32, 33663 Weyerhaeuser Way South, Federal Way, Washington 98003 et connu sous le numéro d'identification fiscale américaine 13-6351459, constitué et régi par le droit de Washington, représenté par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quatre cent quatre-vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-quinze (483.295) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille huit cent trente-deux dollars américains et quatre-vingt-quinze centimes (USD 4.832,95). Le montant de quatre mille huit cent trente-deux dollars américains et quatre-vingt-quinze centimes (USD 4.832,95) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

16. Consolidated Edison Pension Plan Master Trust, un trust dont le siège social est établi au 4 Irving Place, New York, NY 10003 et connu sous le numéro d'identification fiscale américaine 13-6058788, constitué et régi par le droit de New-York, représenté par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à trois cent quarante-neuf mille soixante-dix (349.070) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de

les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois mille quatre cent quatre-vingt-dix dollars américains et soixante-dix centimes (USD 3.490,70). Le montant de trois mille quatre cent quatre-vingt-dix dollars américains et soixante-dix centimes (USD 3.490,70) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

17. NPS Partners (North America) AIV LP, une société en commandite (limited partnership) dont le siège social est établi à c/o The Corporation Trust Company, Corporate Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 et connue sous le numéro d'identification fiscale américaine 80-0816505, constituée et régie par le droit du Delaware, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à huit cent cinquante mille trois cent cinquante-deux (805.352) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de huit mille cinquante-trois dollars américains et cinquante-deux centimes (USD 8.053,52). Le montant de huit mille cinquante-trois dollars américains et cinquante-deux centimes (USD 8.053,52) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

18. The Petroleum Studies and Research Center Endowment Trust, un trust dont le siège social est établi au JP Morgan House, Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8QH, constitué et régi par le droit de Guernesey, les Îles Anglo-Normandes, représenté par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quatre cent cinquante-six mille deux cent quatre-vingt-trois (456.283) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille cinq cent soixante-deux dollars américains et quatre-vingt-trois centimes (USD 4.562,83). Le montant de quatre mille cinq cent soixante-deux dollars américains et quatre-vingt-trois centimes (USD 4.562,83) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

19. Sayro Ventures Ltd., une société à responsabilité limitée (limited company) dont le siège social est établi au 4<sup>th</sup> Floor First Caribbean House, Grand Cayman, les Îles Cayman KY1-1106, constituée et régie par le droit des Îles Cayman, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux millions quatre-vingt-quatorze mille (2.094.000) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille neuf cent quarante dollars américains (USD 20.940,-). Le montant de vingt mille neuf cent quarante dollars américains (USD 20.940,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

20. Phemus Corporation, une société dont le siège social est établi au c/o Harvard Management Company, Inc., 600 Atlantic Avenue, Boston, MA 02210 et connue sous le numéro d'identification fiscale américaine 04-2997367, constituée et régie par le droit du Massachusetts, représentée par Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux millions quatre-vingt-quatorze mille (2.094.000) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille neuf cent quarante dollars américains (USD 20.940,-). Le montant de vingt mille neuf cent quarante dollars américains (USD 20.940,-) est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

Le montant total de cent cinq mille six cent quarante-deux dollars américains et soixante centimes (USD 105.642,60) est à la disposition de la Société et preuve en a été apportée au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Ladite preuve, après avoir été signée ne varietur par le(s) mandataire(s) des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'Article 5.1 des statuts de la Société, de sorte qu'il aura dès lors la teneur suivante:

« **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille six cent quarante-deux dollars américains et soixante centimes (USD 125.642,60), représenté par douze millions cinq cent soixante-quatre mille soixante (12.564.060) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

#### *Sixième résolution*

Les Associés décident de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille huit cents Euros (1.800.- EUR).

122652

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte au mandataire agissant pour le compte des parties comparantes, le notaire le signe avec le mandataire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juin 2013. Relation: LAC/2013/28134. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 août 2013.

Référence de publication: 2013122537/585.

(130148588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2013.

---

**Spring Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 99.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013122678/9.

(130149022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2013.

---

**Lux2Watts S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 9, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 179.808.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth day of July.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr. Gautier SOUBRANE, born the 8<sup>th</sup> July 1979 in Paris, France, residing professionally at 9, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324, Luxembourg; and

Mr. Olivier PRIGENT, born the 26<sup>th</sup> December 1978 in Brest, France, residing at 88, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange;

duly represented by Mrs Dorothee CIOLINO, lawyer, by virtue of two proxies given respectively in London on the 17<sup>th</sup> July 2013 and in Salviac on the 18<sup>th</sup> July 2013.

Such proxies signed "ne varietur" by the respective mandatory and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name LUX2WATTS S.à r.l., (the "Company"), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the "Articles").

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 3. Object.** The purpose of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies as well as management, control and the development of these participations.

The Company may in particular acquire by way of contribution, subscription, option, purchase or in any other manner any securities and may carry out the transfer of these participations of sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may also acquire, manage and operate, through licenses or sublicenses granted to its subsidiaries, sub-subsidiaries, or any other company of the group, all intellectual and industrial property rights and / or sui generis rights relating in particular to such software, trademarks, patents, data, know-how, research, analysis, and other incorporeal property that can be real right, monopoly of exploitation or reservation or other sui generis rights.

The Company may also provide all services and assistance in all matters such as commercial, financial or legal, etc. only in the context of intra-group transactions.

The Company may grant any assistance, loans, advances or guarantees to its subsidiaries or sub-subsidiaries or to any company of the group.

The Company may borrow and carry out any other commercial, industrial, financial activities, both movables or real estate which may deem useful in accomplishment of these purposes.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

## **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

## **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by two managers of the Company acting jointly.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters or by the signature of the sole manager, or by the joint signature of two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General Meetings of Partners

##### **Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

##### **Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - Allocation of Profits

##### **Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

## VII. General provision

**Art. 17.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2013.

### *Subscription - Payment*

Thereupon, Mr. Gautier SOUBRANE and Mr. Olivier PRIGENT, prenamed and represented as stated here-above, declare to have subscribed to the share capital of the Company as follows:

Mr. Gautier SOUBRANE .....	495 shares
Mr. Olivier PRIGENT .....	5 shares

Mr. Gautier SOUBRANE and Olivier PRIGENT declare that the whole share capital has been subscribed and fully paid up and that all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400).

### *Resolutions of the Partners*

Immediately after the incorporation of the Company, the partners, representing the entirety of the subscribed share capital have passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as sole manager of the Company for an unlimited duration:

Gautier SOUBRANE, born on 8<sup>th</sup> July 1979 in Paris, France, professionally residing at 9, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 9, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English followed by a French version, on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Follows the French version:**

L'an deux mille treize, le dix-neuf juillet.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

Monsieur Gautier SOUBRANE, né le 8 juillet 1979 à Paris, France, demeurant professionnellement à 9, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324, Luxembourg; et

Monsieur Olivier PRIGENT, né le 26 décembre 1978 à Brest demeurant à 88, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange; dûment représentés par Me Dorothee CIOLINO, avocat, en vertu de deux procurations données respectivement à Londres le 17 juillet 2013 et à Salviac le 18 juillet 2013.

Lesquelles procurations, signées «ne varietur» par le comparant et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès-qualité qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

## I<sup>er</sup>. Dénomination - Siège social - Objet social – Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination de LUX2WATTS S.à r.l., (la «Société»), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») et par les présents statuts (les «Statuts»).

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

**Art. 3. Objet social.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ses participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange, ou autrement.

La Société peut également acquérir, gérer et exploiter, par le biais de licences ou sous-licences accordées à ses filiales, sous-filiales, ou à toutes autres sociétés du groupe, tous droits de propriété intellectuelle et industrielle et/ou droits sui generis relatifs notamment à des logiciels, marques, brevets, données, savoir-faire, études, analyses, et tous autres biens incorporels pouvant faire l'objet de droit réel, de monopole d'exploitation ou de réservation, ou d'autres droits sui generis.

La Société peut également fournir tous services et assistance en toutes matières telles que commerciales, financières ou juridique, etc., exclusivement dans le cadre d'opérations intra-groupe.

Elle peut accorder à ses filiales ou sous-filiales, ou à toutes sociétés du groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra emprunter et faire en outre toutes autres opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

### Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat.

Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement des associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants agissant de façon conjointe.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers soit par la signature du gérant unique, soit par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution – Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

**Art. 17.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2013.

### *Souscription - Libération*

M. Gautier SOUBRANE et M. Olivier PRIGENT, représentés comme dit ci-dessus, déclarent avoir souscrit au capital social de la Société comme suit:

M. Gautier SOUBRANE . . . . .	495 Parts sociales
M. Olivier PRIGENT . . . . .	5 Parts sociales

M. Gautier SOUBRANE et M. Olivier PRIGENT déclarent avoir souscrit à l'entièreté du capital social de la Société et avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-).

### *Décision des associés*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant unique de la Société pour une durée indéterminée:

M. Gautier SOUBRANE, né le 8 juillet 1979 à Paris, France, demeurant professionnellement, 9, avenue Jean-Pierre Pescatore L2324, Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi à 9, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Ciolino et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 26 juillet 2013. Relation: LAC/2013/35136. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 28 août 2013.

Référence de publication: 2013122543/360.

(130148980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2013.

---

**ICGluxhold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 337.275,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 118.065.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 27 août 2013*

- La démission de Monsieur Michel van Krimpen, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique, effective au 20 août 2013.

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg est élu par l'associé unique en tant que gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée et effective à partir du 20 août 2013.

Luxembourg, le 28 août 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013123109/18.

(130150053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

---

**IB Management Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 47.699.

—  
Les comptes annuels de la société au 30 avril 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013123108/12.

(130149758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

---

**I.E. LuxSubCo French No.1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 89.608.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013123110/10.

(130149590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

---

**Iconix Luxembourg LC Holdings S.a r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 175.437.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 15 août 2013*

1. M. Andrew TARSHIS a démissionné de son mandat de gérant A avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013.
2. M. Warren CLAMEN, administrateur de sociétés, né le 30 septembre 1964 à Montréal (Canada), demeurant à 1450 Broadway, 3<sup>ème</sup> étage, New York, 10018 New York (Etats-Unis d'Amérique), a été nommé comme gérant A avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 29.8.2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Iconix Luxembourg LC Holdings S.a r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013123101/16.

(130149815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

---

**Iconix Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 172.340.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 15 août 2013*

1. M. Andrew Ross TARSHIS a démissionné de son mandat de gérant A avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013.
2. M. Warren CLAMEN, administrateur de sociétés, né le 30 septembre 1964 à Montréal (Canada), demeurant à 1450 Broadway, 3<sup>ème</sup> étage, New York, 10018 New York (Etats-Unis d'Amérique), a été nommé comme gérant A avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 29.8.2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Iconix Luxembourg Holdings S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013123100/16.

(130149824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

---

**Infracapital F2 Rift Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 169.366.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Infracapital F2 Rift Holdings S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013123103/11.

(130149498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

---

**I.E. LuxTopCo French No 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 90.394.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013123099/10.

(130149588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

---

**I.E. LuxSubCo French N° 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 132.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013123097/10.

(130149589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

**GSCP VI Parallel Tanker Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 132.712.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.
- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant
- GS Lux Management Services Sarl, gérant
- Dominique LE GAL, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
Marielle STIJGER  
*Gérante*

Référence de publication: 2013123081/23.

(130149493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

**Inter Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 179.843.

STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt et un août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Khagani BASHIROV, dirigeant de société, demeurant au 6, rue de la Montée, L-3321 Luxembourg, ici représenté par Madame Viktoryia ZAIKO, employée privée, demeurant professionnellement au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 19 août 2013.

La prédite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant, de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que la partie pré mentionnée déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est constitué par les présentes une société anonyme, dénommée INTER GROUP S.A..

Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales,

sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières, des actifs, des biens et marchandises de tout genre ainsi que toute sorte de valeurs mobilières transférables et les réaliser par voie de vente, de cession, échange ou autre. Elle peut procéder, pour son propre compte, à toute transaction sur biens immeubles, d'actifs, de biens de tout genre ainsi que de valeurs mobilières transférables.

La société pourra procéder à la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers.

Elle pourra acquérir et mettre en valeur des licences, marques de fabrique, brevets et autres droits.

L'objet social consiste également, pour l'ensemble de ses filiales, dans la réalisation d'études d'implantation, de faisabilité ou autres, de conception et suivi de projets, des procédures administratives ou autres se rapportant à l'organisation et le contrôle de celles-ci.

Elle pourra, en outre, mettre à disposition de ses filiales, des ressources humaines, techniques, know-how et autres moyens qu'elle juge nécessaire afin de garantir l'optimisation du développement de celles-ci.

Elle peut en outre, effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, ou financières et encore accomplir toutes autres opérations qui lui semblent nécessaires et utiles à favoriser l'accomplissement de son objet social.

**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000.- EUR) divisé en cent (100) actions ayant une valeur nominale de trois cent dix euros (310.- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres

agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le premier mardi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2013.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2014.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, le comparant préqualifié déclare souscrire les actions comme suit:

Monsieur Khagani Bashirov, pré-désigné, cent (100) actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui du commissaire à un (1).
2. Est nommé aux fonctions d'administrateur unique:

Monsieur Jean ORTIS, transport manager, né le 4 juin 1949 à Borgo (France), demeurant au 10, rue de la Montée, L-3321 Berchem.

3. Est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée KSANTEX S. à r. l., avec siège social établi au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.619.

4. Le mandat de l'administrateur unique et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2019.

5. Le siège social est fixé au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant pré mentionné a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: V. Zaiko et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 août 2013. LAC/2013/39092. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2013.

Référence de publication: 2013123117/143.

(130150033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

**Internationale Forêt Noire S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 21.728.

*Extrait du procès - verbal de l'assemblée générale statutaire du 2 mai 2012.*

Le mandat d'administrateur de Monsieur Joeri STEEMAN (demeurant professionnellement: 24, rue Saint-Mathieu L-2138 Luxembourg) est renouvelé pour une période de six ans.

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Frederik ROB (demeurant 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg) à la fonction d'administrateur pour une période de six ans en remplacement de Monsieur Karl LOUARN.

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Kris GOORTS (demeurant 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg) à la fonction d'administrateur pour une période de six ans en remplacement de Monsieur Frédéric MONCEAU.

Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Régis PIVA (demeurant professionnellement 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg) est renouvelé pour une période de six ans.

Pour extrait sincère et conforme

Joeri STEEMAN / Kris GOORTS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013123120/19.

(130149823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

**I.I.H. S.A., Invest International Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 7.656.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 28 Mai 2013*

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1- Réélection des membres du Conseil d'Administration:

- Monsieur Philippe CHANTEREAU, né le 27/04/1962 à Blois (France), demeurant au 36, Domaine Op Hals -L- 3376 Leudelage.

- Madame SIEJA Jennifer, comptable, née le 09/15/1979 à Thionville (France), demeurant au 7, Rue Saint Jacques -F- 57855 Saint Privat La Montagne.

- Madame Corinne CHANTEREAU, comptable, née le 06/08/1963 à Roubaix (France), demeurant au 36, Domaine Op Hals -L- 3376 Leudelage.

2- Réélection du Commissaire aux Comptes:

- IG INVESTMENTS S.A., société avec siège social au 63-65, Rue de Merl -L- 2146 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° B66562.

3- Le Conseil d'Administration décide de réélire Monsieur Philippe CHANTEREAU, aux fonctions d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

4- Les mandats des membres du Conseil d'Administration, du Commissaire aux Comptes ainsi que celui de l'Administrateur-Délégué prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019.

Signatures

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Référence de publication: 2013123121/25.

(130149596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

---

**Impri+, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 61.844.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Impri+ S.à r.l.*

Référence de publication: 2013123114/10.

(130149538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

---

**Vermont International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 71.229.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 2013*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, représentée par son représentant permanent Mr Peter Van Opstal et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, représentée par son représentant permanent Mr Gerard Van Hunen, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013123870/19.

(130150417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

---

**Whitehall European RE 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.593.575,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 128.509.

---

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant
- GS Lux Management Services Sarl, gérant
- Dominique LE GAL, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société  
Marielle STIJGER  
Gérante

Référence de publication: 2013123882/23.

(130150629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

**Solution Mécanique S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 179.902.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twelfth day of August.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Sarsone International Limited, a company limited by shares having its registered office at P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Coporate Affairs of the British Virgin Islands under number 1743969,

here duly represented by Ms Sophie Henryon, private employee, professionally residing at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity of which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of a "société à responsabilité limitée" which such party declares to incorporate.

**Name - Object - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company (the "Company"), governed by the present articles of association (the "Articles") and by current Luxembourg laws (the "Law"), in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended in particular by the law of 18 September 1933 and of 28 December 1992 on "sociétés à responsabilité limitée" (the "Commercial Companies Law").

**Art. 2.** The Company's name is "Solution Mécanique S.à r.l."

**Art. 3.** The Company's purpose is:

(1) To take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

(2) To acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licenses and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit;

(3) Generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same;

(4) To enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions;

(5) To grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belongs to the same group of companies as the Company (the "Affiliates") any assistance, loans, advances or guarantees (in the latter case, even in favour of a third-party lender of the Affiliates);

(6) To borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; and

(7) Generally to do all such other things as may appear to the Company to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any of them.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the board of managers or the sole manager (as the case may be).

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers or the sole manager (as the case may be) should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers or the sole manager (as the case may be) of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the management of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

### Capital - Shares

**Art. 8.** The Company's share capital is fixed at EUR 13,500 (thirteen thousand five hundred Euros) represented by 13,500 (thirteen thousand five hundred) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, divided into (i) 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and (ii) 1,000 (one thousand) shares represented by 10 (ten) classes of shares as follows:

- 100 (one hundred) class A shares (the "Class A Shares");
- 100 (one hundred) class B shares (the "Class B Shares");
- 100 (one hundred) class C shares (the "Class C Shares");
- 100 (one hundred) class D shares (the "Class D Shares");
- 100 (one hundred) class E shares (the "Class E Shares");
- 100 (one hundred) class F shares (the "Class F Shares");
- 100 (one hundred) class G shares (the "Class G Shares");
- 100 (one hundred) class H shares (the "Class H Shares");
- 100 (one hundred) class I shares (the "Class I Shares"); and
- 100 (one hundred) class J shares (the "Class J Shares"),

all having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, all subscribed and fully paid-up.

All the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares will be collectively referred to as the "Classes of Shares" as the case may be, or individually as a "Class of Shares". All the Ordinary Shares and the Classes of Shares will be collectively referred to as the "shares" as the case may be, or individually as a "share".

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for the amendment of the Articles.

**Art. 9.** The Company shall have power to redeem one or more entire Class(es) of Shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class(es) of Shares.

Such redeemed Class(es) of Shares shall be cancelled through a reduction of the share capital.

Such repurchase of Class(es) of Shares shall be carried out by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The repurchase and cancellation of shares shall (i) be made in the reverse alphabetical order of the Classes of Shares in issuance (starting with Class J Shares) and (ii) always be made on all the shares of the Class of Shares concerned.

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (i) such Class of Shares gives right to the Total Cancellation Amount (as defined below) to the holders thereof pro rata to their holding in such class (with the limitation however to the Available Amount (as defined below)) and (ii) the holders of shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each share of the relevant Class of Shares held by them and cancelled.

Upon repurchase and cancellation of the shares of the relevant Class(es) of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

For the purpose of this article 9, the capital terms mentioned above shall have the following meaning:

Available Amount means the total amount of net profits of the Company, including profits made since the end of the last financial year, for which the annual accounts have been approved,

increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves including all funds available for distribution plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, (ii) the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) of Shares to be cancelled, knowing that the amount to be distributed may not exceed the total available sums for distribution as calculated in accordance with Article 72.2 b) of the Law, but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits), including profits made since the end of the last financial year, for which the annual accounts have been approved

P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Cancellation Value Per Share	shall be an amount calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
Total Cancellation Amount	shall be an amount determined by the board of managers or the sole manager (as the case may be) in accordance with Article 72.2 b) of the Law and approved by the general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each Class of Shares shall be the Available Amount of such class as at the time of its cancellation. Nevertheless the board of managers or the sole manager (as the case may be) may provide for a Total Cancellation Amount different from the Available Amount provided however that (i) the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount, (ii) such different Total Cancellation Amount shall be notified by the board of managers or the sole manager (as the case may be) to all the shareholders of the Company through written notice and that (iii) this Total Cancellation Amount has not been disputed in writing by any shareholder of the Company within 3 (three) days following receipt of the written notice from the board of managers or the sole manager (as the case may be).
Interim Accounts	means the interim accounts of the Company, including a profit and loss account made in accordance with Luxembourg Generally Accepted Accounting Principles, as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	means the date no earlier than 8 (eight) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

Subject to the prior repurchase of all Classes of Shares, the Company may redeem Ordinary Shares.

The repurchase of Ordinary Shares shall be carried out by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

If the repurchase price for the Ordinary Shares is in excess of the nominal value of the Ordinary Shares to be redeemed, such repurchase may only be decided to the extent that sufficient distributable sums are available as regards the excess purchase price.

**Art. 10.** Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

**Art. 11.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred "inter vivos" to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore, the provisions of Articles 189 and 190 of the Commercial Companies Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

## Management

**Art. 12.** The Company will be managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of one or several category A manager(s) and of one or several category B manager(s). The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The manager(s) shall be appointed and designated as category A manager or category B manager, and her/his/its/their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the manager(s) can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers, or of the sole manager (as the case may be).

In dealing with third parties, the manager, or, in case of plurality of managers, the board of managers, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

The board of managers or the sole manager (as the case may be), may from time to time sub-delegate her/his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers, or the sole manager (as the case may be) will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall appoint from among its members a chairman which in case of tie vote, shall have a casting vote. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers. In case of absence of the chairman, the board of managers shall be chaired by a manager present and appointed for that purpose. It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 2 (two) days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a board of managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

The board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented, including at least one category A manager and one category B manager.

Decisions of the board of managers are adopted by the majority of the managers participating to the meeting or duly represented thereto including at least one category A manager and one category B manager.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company, he is only responsible for the execution of his mandate.

### General meetings of shareholders

**Art. 15.** In case of plurality of shareholders, decisions of the shareholders are taken as follows:

The holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than 25 (twenty-five). In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case 1 (one) general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within 6 (six) months of the closing of the last financial year. Other general meetings of shareholders may be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

**Art. 16.** General meetings of shareholders are convened and written shareholders resolutions are proposed by the board of managers, or the sole manager (as the case may be), failing which by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders or resolutions proposed in writing to the shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting or at the first consultation, the shareholders are immediately convened or consulted a second time by registered letter and resolutions will be taken at the majority of the vote cast, regardless of the portion of capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

### Financial year - Balance sheet

**Art. 17.** The Company's financial year begins on 1 January and closes on 31 December.

**Art. 18.** Each year, as of 31 December, the board of managers, or the sole manager (as the case may be) will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor(s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time the board of managers or the sole manager (as the case may be) will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 19.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

If the shareholders' number exceeds 25 (twenty-five), such inspection shall be permitted only during the 15 (fifteen) days preceding the annual general meeting of shareholders.

### Supervision of the Company

**Art. 20.** If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) ("commissaires"), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following their appointment dealing with the approval of the annual accounts.

At the end of this period and of each subsequent period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) until the holding of the next annual general meeting dealing with the approval of the annual accounts.

Where the thresholds of Article 35 of the law of 19 December 2002 on the Luxembourg Trade and Companies Register are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors ("réviseurs d'entreprises agréés") appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditors may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

### **Dividend - Reserves**

**Art. 21.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year 5% (five percent) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 22.** Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, or the sole shareholder (as the case may be) upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

### **Winding-up - Liquidation**

**Art. 23.** The general meeting of shareholders under the conditions required for amendment of the Articles, or the sole shareholder (as the case may be) may resolve the dissolution of the Company.

**Art. 24.** The general meeting of shareholders with the consent of at least half of the shareholders holding three quarters of the share capital shall appoint one or more liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the liquidator(s) and their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the shareholders proportionally to the shares they hold.

### **Applicable law**

**Art. 25.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory measures*

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 31 December 2013.

#### *Subscription - Payment*

Sarsone International Limited here represented as mentioned above, subscribes to 13,500 (thirteen thousand five hundred) shares. The shares having been fully paid up in cash, the amount of EUR 13,500 (thirteen thousand five hundred Euros) is now at the disposal of the Company proof of which has been duly given to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, are estimated at about EUR 1,300 (one thousand three hundred Euro).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1) Is appointed as category A manager:

- Mrs. Valerie Pechon, residing professionally at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2) Is appointed as category B manager:

- Mr. Emanuele Grippo, residing professionally at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

3) The registered office of the Company is set at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above mentioned appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was signed in Esch-sur-Alzette, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the latter signed with us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux-mille treize, le douzième jour d'août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Sarsons International Limited, une société par actions ayant son siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques, enregistré au Registrar of Corporate Affairs des Îles Vierges Britanniques sous le numéro 1743969,

ici dûment représentée par by Madame Sofia Sophie Henryon, employée privée, résident professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, étant signé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer:

#### **Dénomination - Objet - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée (la "Société"), régie par les présents statuts (les "Statuts") et par les lois actuellement en vigueur au Luxembourg (la "Loi"), en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée en particulier par les lois du 18 Septembre 1933 et du 28 Décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée (la "Loi sur les Sociétés Commerciales").

**Art. 2.** La Société a pour dénomination "Solution Mécanique S.à r.l."

**Art. 3.** L'objet de la Société est:

1) De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères;

2) D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;

3) De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;

4) De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;

5) D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés (les "Sociétés Affiliées") tout concours, prêts, avances ou garanties (dans ce dernier cas, même en faveur d'un prêteur tiers de Sociétés Affiliées);

6) D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; et

7) De manière générale faire toute chose apparaissant à la Société comme étant favorable à l'accomplissement de l'objet de la Société, tel que susmentionné.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** La Société a son siège social dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la commune de la ville de Luxembourg par décision du conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas).

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée selon les conditions requises par la Loi.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales (sous forme d'établissement permanent ou non) tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille mesure provisoire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas) de la Société.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées ou de l'associé unique (selon le cas).

### Capital - Parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 13.500 (treize mille cinq cents Euros) représenté par 13.500 (treize mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune, divisées en (i) 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires") et (ii) 1.000 (mille) parts sociales représentées par 10 (dix) classes de parts sociales comme suit:

- 100 (cent) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A");
- 100 (cent) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B");
- 100 (cent) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C");
- 100 (cent) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D");
- 100 (cent) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E");
- 100 (cent) parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F");
- 100 (cent) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G");
- 100 (cent) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H");
- 100 (cent) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"); et
- 100 (cent) parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J"), ayant toutes une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune, toutes souscrites et entièrement payées.

L'ensemble des Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D, Parts Sociales de Classe E, Parts Sociales de Classe F, Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Classe H, Parts Sociales de Classe I et Parts Sociales de Classe J seront collectivement désignées comme "Classes de Parts Sociales" ou individuellement comme "Classe de Parts sociales", selon le cas. L'ensemble des Parts Sociales Ordinaires et des Classes de Parts Sociales seront collectivement désignées comme "parts sociales" ou individuellement comme "part sociale", selon le cas.

Le montant du capital de la Société peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) prise dans les formes requises pour la modification des Statuts.

**Art. 9.** La Société est autorisée à racheter entièrement une ou plusieurs Classe(s) de Parts Sociales au moyen du rachat et de l'annulation de l'ensemble des parts sociales de la/les Classe(s) de Parts Sociales concernée.

De telle(s) Classe(s) de Parts Sociales rachetées seront annulées au moyen d'une diminution du capital social.

Un tel rachat de Classe(s) Parts Sociales sera décidé par une résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas), adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Le rachat et l'annulation de parts sociales sera (i) réalisé dans l'ordre alphabétique inverse des Classes de Parts Sociales émises (en commençant par les Parts Sociales de Classe J) et (ii) toujours effectué pour toutes les parts sociales de la Classe de Parts Sociales concernées.

Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe de Parts Sociales (i) cette Classe de Parts Sociales donne droit à ses détenteurs au prorata de leurs détentions dans cette classe, au Montant Total d'Annulation (tel que défini ci-dessous) tel que cela devra être déterminé par l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) et (ii) les détenteurs de parts sociales dans la Classe de Parts Sociales rachetée et annulée recevront

de la Société un montant égal au montant d'annulation par parts sociales pour chaque parts sociales de la Classe de Parts Sociales concernée, détenue par eux et annulée.

Au rachat et à l'annulation des parts sociales de la/des Classe(s) de Parts Sociales concernée(s), le Montant d'Annulation par Parts Sociale sera due et exigible par la Société.

Pour les besoins du présent article 9, les termes en majuscule mentionnés avant ont la signification suivante:

**Montant Disponible** signifie le montant total des bénéfices nets de la Société, y compris les bénéfices réalisés depuis la fin du dernière exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés augmenté de (i) toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables, y compris tous les fonds disponibles pour être distribués et tout profit reporté et prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet, (ii) la somme correspondant au montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la/les Classe(s) de Parts Sociales à annuler, sachant que le montant à distribuer ne peut excéder la totalité des sommes disponibles pour la distribution telle que calculée conformément à l'Article 72-2 b) de la Loi, mais diminué de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes à porter en réserve(s) suivant les exigences de la Loi ou des Statuts, tel que décrits dans les Comptes Intérimaires afférents (pour lever tout doute, sans double calcul) de sorte que:

$$MD = (PN + PE + RC) - (P + RL)$$

où:

MD = Montant Disponible

PN = bénéfices nets (incluant les profits reportés), incluant les profits réalisés depuis la fin de la dernière année sociale, pour laquelle les comptes annuels ont été approuvés

PE = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Classe de Parts Sociales devant être annulée

P = pertes (incluant les pertes reportées)

RL = toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la Loi ou des Statuts.

**Montant d'Annulation par Part Sociale** sera calculé en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de parts sociales émises dans une Classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.

**Montant Total d'Annulation** sera le montant déterminé par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas), en conformité avec l'Article 72.2 b) de la Loi, et approuvé par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) sur la base des Comptes Intérimaires afférents. Le Montant Total d'Annulation pour chaque Catégorie de Parts Sociales sera le Montant Disponible de ladite catégorie au moment de son annulation. Néanmoins, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) peut fournir un Montant Total d'Annulation différent du Montant Disponible à condition que (i) le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible, (ii) un tel Montant Total d'Annulation différent devra être notifié par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) à tous les associés de la Société par une notice écrite et que (iii) le Montant Total d'Annulation n'a pas été contesté par écrit par un associé de la Société dans les 3 (trois) jours suivant la réception de la notice écrite du conseil de gérance ou du gérant unique (le cas échéant).

**Comptes Intérimaires** signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés.

**Date des Comptes Intérimaires** signifie la date qui n'étant pas inférieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales concernée.

Moyennant le rachat préalable de toutes les Classes de Parts Sociales, la Société peut racheter les Parts Sociales Ordinaires.

Le rachat des Parts Sociales Ordinaires sera décidé par une résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas), adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Si le prix de rachat des Parts Sociales Ordinaires excède la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires devant être rachetées, ce rachat pourra seulement être décidé dans la mesure où des sommes distribuables suffisantes sont disponibles eu égard à ce prix de rachat excédentaire.

**Art. 10.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décision et chaque associé a un nombre de droit de vote proportionnel aux nombre des parts qu'il détient.

**Art. 11.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles.

### Management

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gestion composé d'au moins un ou plusieurs gérant(s) de catégorie A et d'un ou plusieurs gérant(s) de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés de la Société.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) et désigné(s) en tant que gérant(s) de catégorie A ou gérant(s) de catégorie B et sa/ leur rémunération est fixée par résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'associé unique (selon le cas). La rémunération du/des gérant(s) peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.

Le(s) gérant(s) peut/peuvent être révoqué(s) ou remplacé(s) ad nutum à tout moment avec ou sans justification par une résolution de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique (selon le cas).

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gestion ou du gérant unique (selon le cas).

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gestion aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et de réaliser et approuver tous actes et toutes opérations en relation avec l'objet social dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gestion ou le gérant unique (selon le cas) peut, de temps en temps, subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc qui n'est pas/ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gestion ou le gérant unique (selon le cas) détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de cet/ces agent(s), la durée de son/leur mandat ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gestion.

Le conseil de gestion désignera parmi ses membres un président qui, en cas d'égalité de voix, aura un vote prépondérant. Le président présidera toutes réunions du conseil de gestion. En cas d'absence du président, le conseil de gestion sera présidé par un gérant présent et nommé dans cette intention. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gestion ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gestion.

Le conseil de gestion se réunira suite à la convocation faite par un gérant.

Pour chaque conseil de gestion, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins 2 (deux) jours avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès verbal de la réunion du conseil de gestion.

Toutes les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites aux gérants oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les réunions du conseil de gestion se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gestion tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gestion.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gestion en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Tout gérant de la Société peut assister à une réunion du conseil de gestion par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment.

Une telle participation à une réunion du conseil de gestion est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le conseil de gestion peut valablement délibérer et agir seulement si une majorité de ses membres est présente ou représentée, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les décisions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou valablement représentés, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans un tel cas, les résolutions peuvent soit être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire téléfax, câble, télégramme, moyens électroniques ou tout autre moyen de communication approprié.

**Art. 14.** Tout gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

### General meetings of shareholders

**Art. 15.** En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises comme suit:

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à 25 (vingt-cinq). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, transmis par écrit ou par téléfax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de communication approprié. Chaque associé émettra son vote par écrit.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans ce cas, 1 (une) assemblée générale annuelle est tenue à Luxembourg dans les 6 (six) mois de la clôture du dernier exercice social. Toute autre assemblée générale des associés peut se tenir au Grand-Duché de Luxembourg à l'heure et au jour fixé dans la convocation à l'assemblée.

**Art. 16.** Les assemblées générales des associés sont convoquées et des résolutions écrites d'associés sont proposées par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas) ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 21 (vingt et un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent mentionner la date et le lieu de l'assemblée générale.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié, un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions des assemblées des associés ou les résolutions proposées par écrit aux associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale ou de la première consultation, les associés sont immédiatement convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée et les résolutions seront adoptées à la majorité des votes exprimés quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'en assemblée générale extraordinaire des associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

Excepté en cas d'opérations courantes conclues dans des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent être inscrits dans un procès verbal ou établis par écrit.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 17.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 18.** Chaque année, au 31 décembre, le conseil de gérance, ou le gérant unique (selon le cas) établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes avec une annexe contenant le résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes du/des gérant(s), du/des commissaire(s) (s'il en existe) et du/des associé(s) envers la Société.

Dans le même temps, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés avec le bilan.

**Art. 19.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), une telle communication ne sera autorisée que pendant les 15 (quinze) jours précédant l'assemblée générale annuelle des associés.

### Surveillance de la Société

**Art. 20.** Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), la surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, associé(s) ou non.

Chaque commissaire aux comptes sera nommé pour une période expirant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des associés suivant sa nomination se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

A l'expiration de cette période, et de chaque période subséquente, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des associés se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

Lorsque les seuils de l'Article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes annuels à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) nommé(s) par l'assemblée générale des associés ou par l'associé unique (selon le cas) parmi les membres de l'«Institut des réviseurs d'entreprises».

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé peut/peuvent être nommé(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat

### Dividendes - Réserves

**Art. 21.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pourcent) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel qu'augmenté ou réduit le cas échéant, mais seront à nouveau obligatoire si la réserve légale redevient inférieure à ce seuil de 10% (dix pourcent).

L'assemblée des associés, à la majorité prévue par la Loi, ou l'associé unique (selon le cas) peuvent décider à tout moment qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera distribué entre les associés au titre de dividendes au prorata de leur participation dans le capital de la Société ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

**Art. 22.** Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société ou le gérant unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas), décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 23.** L'assemblée générale des associés, selon les conditions requises pour la modification des Statuts, ou l'associé unique (selon le cas) peut décider de la dissolution et la liquidation de la Société.

**Art. 24.** L'assemblée générale des associés avec l'approbation d'au moins la moitié des associés détenant trois-quarts du capital social, devra désigner un ou plusieurs liquidateur(s) personne(s) physique(s) ou morale(s) et déterminer la méthode de liquidation, les pouvoirs du ou des liquidateurs ainsi que leur rémunération.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

### Loi applicable

**Art. 25.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

### Dispositions transitoires

Exceptionnellement le premier exercice social commencera ce jour pour finir le 31 décembre 2013.

### Libérations - Apports

Sarsone International Limited ici représentée comme mentionné ci-dessus, souscrit à 13.500 (treize mille cinq cent) parts sociales. Les parts sociales ont été entièrement payées en numéraire de sorte que le montant de EUR 13.500 (treize mille cinq cents Euros) se trouve à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire soussigné.

122678

*Estimation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à EUR 1.300,- (mille trois cents Euro).

*Décisions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Est nommé en tant que gérant de catégorie A:
  - Mme. Valérie Pechon, avec adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg
2. Est nommé en tant que gérant de catégorie B:
  - M. Emanuele Grippo, avec adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la personne présente, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire du comparant, ce dernier a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Henryon, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 août 2013. Relation: EAC/2013/10858. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124453/679.

(130151413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

**GRS Entreprise S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 179.899.

—  
STATUTS

L'an deux mille treize.

Le vingt-huit août.

Par devant Maître Francis KESSELER notaire de résidence à Esch/Alzette

A comparu:

Monsieur Jean Christophe PONSSON, directeur de société, né à Thann (France), le 27 février 1965, demeurant à L-4243 Esch/Alzette, 16A, rue Jean Pierre Michels,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'il déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre le comparant et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de:

GRS ENTREPRISE S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Foetz.

**Art. 4.** La société a pour objet la gestion de carrières de sportifs participant à des compétitions en sports mécaniques, ainsi que la gestion et prestation de services en sponsoring, management.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-), représenté par CENT (100) ACTIONS d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310,-€), chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

**Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un seul membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou actionnaires ou non.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou en cas d'administrateur unique par la signature individuelle de cet administrateur.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un des administrateurs, par l'administrateur unique ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit au Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième lundi du mois de mai à 10.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

S'il y a un actionnaire unique, cet actionnaire exerce tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires de la société.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2013.

- La première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le troisième lundi du mois de mai 2014.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Monsieur Jean Christophe PONSSON, prénommé, CENT ACTIONS .....	100
TOTAL: CENT ACTIONS .....	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraires de sorte que la somme de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à MILLE DEUX CENTS EUROS (€ 1.200,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant l'actionnaire unique, se considérant comme réuni en assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes.

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à un  
Est nommé administrateur:  
Monsieur Jean Christophe PONSSON, prénommé

*Deuxième résolution*

Le nombre de commissaires est fixé à un.  
Est nommé commissaire aux comptes:  
La société Fiduciaire EURO CONSEIL ENTREPRISE S.A., établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie Coin des Artisans, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 90.331.

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2019.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, coin des Artisans.  
L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.  
Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous Notaire le présent acte.  
Signé: Ponsson, Kessler.  
Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 août 2013. Relation: EAC/2013/11282.  
Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2013124227/108.

(130151389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

**Fun Displays S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9780 Wintrange, Maison 35C.

R.C.S. Luxembourg B 172.774.

*Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue à maison 22A Allerborn L-9633 ALLERBORN le 16 août 2013*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue sous seing privé en date 16 août 2013 que:  
L'assemblée décide à l'unanimité de:

1. Transférer le siège social du L-9633 ALLERBORN, maison 22A, Allerborn, au L-9780 WINCRANGE, maison 35C, Wintrange, avec effet immédiat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13.30 heures.  
Luxembourg, le 16 août 2013.

BROUWER Paul / STASSART Pascal.

Référence de publication: 2013124189/15.

(130151078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

**FundTap Luxembourg Funds, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 148.543.

Il résulte d'une décision prise par l'assemblée générale en date du 14 mai 2013:

- que le mandat du réviseur d'entreprises agréé en renouvelé jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le fonds  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2013124190/15.

(130150987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

**Re Schools S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 162.022.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2013124411/10.

(130150983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

**RoCo Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 32.248,00.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 168.337.

Il résulte d'une Résolution par écrit prise par l'associé unique en date du 29 août 2013 que M. Thierry TRIBOULOT, employé privé, né le 2 avril 1973 à Villers-Semeuse, France, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommé, avec effet immédiat, au poste de Gérant de catégorie A de la Société, en remplacement de M. Fernand HEIM, démissionnaire.

Pour extrait conforme  
SG AUDIT S.à r.l.

Référence de publication: 2013124426/14.

(130150821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

**RCAF Juice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 151.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2013124430/10.

(130150989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

**RCAF IME S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 151.192.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2013124429/10.

(130150982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**RE Coatings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2013124431/10.

(130150990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**RE European Bottles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 157.597.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2013124432/10.

(130150984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Steinberg Capital Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.702.

EXTRAIT

Il résulte de la lettre recommandée du 28 août 2013 que la société Kohnen & Associés S.à r.l. a démissionné de son poste de commissaire aux comptes avec effet au 16 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2013.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013124454/14.

(130151134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Rodif S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4601 Differdange, 52A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 151.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013124440/10.

(130151178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**RR Holding Soparfi S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1453 Luxembourg, 43, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 43.269.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013124441/10.

(130150940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**REF IV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2013124437/10.

(130150993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**RE Sattel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2013124435/10.

(130150974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Greenside Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 167.766.

Il résulte de la résolution de l'actionnaire unique de la Société tenue le 30 juillet 2013 que:  
- le mandat d'administrateur de Monsieur Tamas Mark a été révoqué; et  
- Mme Inessa Wendland (ayant sa résidence professionnelle au 7, place du Théâtre, 2613 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a été nommé en tant qu'administrateur unique, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013124794/14.

(130151899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**FSB-Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 4, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 81.095.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124787/9.

(130151797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**G.M.N.G. International B.V., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 110.838.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124788/9.

(130151835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Fiparel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.  
R.C.S. Luxembourg B 120.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124784/9.

(130151557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**G-Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.  
R.C.S. Luxembourg B 94.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124789/9.

(130151680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Great German Stores B, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins.  
R.C.S. Luxembourg B 113.886.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124807/9.

(130152196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Great German Stores A, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.  
R.C.S. Luxembourg B 113.885.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124806/9.

(130152228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Gespv S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 169.923.

*Extrait des résolutions de l'actionnaire unique en date du 5 août 2013*

L'actionnaire unique de GESPV S.A. (la Société), a décidé:

(i) de révoquer Mme Bibi Amiirah Begum Romjhon de son mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat au 5 août 2013;

(ii) de nommer en tant qu'administrateur de la Société, avec effet au 5 août 2013 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014, Luxembourg Corporation Company S.A., une société anonyme existant sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B.37.974.

GESPV S.A.

Au nom et pour le compte de la société

Signature

Référence de publication: 2013124800/19.

(130152061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**GGI Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 142.991.

—  
EXTRAIT

En date du 22 août 2013, Monsieur Carlo Schneider a démissionné en tant que gérant de la Société, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Référence de publication: 2013124801/14.

(130151941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Finstone Realty S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 112.461.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 juillet 2013*

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Eric Tazzieri, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire la société Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013124783/21.

(130151779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Forestinvest S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 115.106.

—  
*Extrait de la résolution prise en date du 30 juillet 2013*

- L-1930 Luxembourg, 16a, avenue de la Liberté

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124786/11.

(130151698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Forestafrica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 142.320.

—  
*Extrait de la résolution prise en date du 30 juillet 2013*

- L-1930 Luxembourg, 16a, avenue de la Liberté

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124785/11.

(130151699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Farton S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 49.230.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 26 août 2013*

Transfert du siège social avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2013

- L-1930 Luxembourg, 16a, avenue de la Liberté

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124778/11.

(130152117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Galalux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 29, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 141.019.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013124795/10.

(130151631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Fair Trade S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 147.016.

—  
*Extrait de la résolution prise en date du 30 juillet 2013*

- L-1930 Luxembourg, 16a, avenue de la Liberté

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124776/11.

(130151700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Ginkgo Solutions Facilities S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 175.508.

—  
*Extrait de la résolution prise en date du 30 juillet 2013*

- L-1930 Luxembourg, 16a, avenue de la Liberté

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124803/11.

(130151697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Globus Research & Development S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.248,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 20.712.

—  
*Extrait de la résolution prise en date du 30 juillet 2013*

- L-1930 Luxembourg, 16a, avenue de la Liberté

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124804/11.

(130151696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**HomeStraight S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3347 Luxembourg, 19-21, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 108.709.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Référence de publication: 2013124816/10.

(130152155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**HK (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 26, Wämperweeg.

R.C.S. Luxembourg B 65.738.

---

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2013124824/10.

(130151744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Genn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7462 Moesdorf (Mersch), 25, route d'Ettelbruck.

R.C.S. Luxembourg B 81.797.

---

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/09/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013124799/12.

(130151714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Great German Stores E, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 113.889.

---

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124808/9.

(130152206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Grevillia Immobilier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 156.791.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124810/9.

(130152191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Herald Blanc Mesnil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 162.354.

Les comptes annuels au September 30, 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124813/9.

(130151512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Herald Bramsche S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 123.894.

Les comptes annuels au September 30, 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124814/9.

(130151513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**K & K Solutions, Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 188, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 55.758.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124860/9.

(130151918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Aedific Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 139.856.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125649/9.

(130153152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**GSPL asbl, Groupement des Syndics Professionnels du Grand-Duché de Luxembourg, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.

R.C.S. Luxembourg F 2.405.

L'Assemblée générale ordinaire du Groupement des Syndics Professionnels du Grand-Duché de Luxembourg, (GSPL), association sans but lucratif, s'est réunie le vendredi 26 mars 2010 au siège de la clc, et a voté un amendement statutaire, le quorum des présences requis par la loi modifiée du 21 avril 1928 étant atteint et les membres ayant été dûment convoqués.

La teneur de l'ancien article 7:

Le conseil d'administration se compose de 6 membres élus par l'assemblée générale pour un mandat de 3 ans.

(...)

L'article 7 a été modifié comme suit:

Le conseil d'administration se compose de huit (8) membres élus par l'assemblée générale pour un mandat de 3 ans.

(...)

Référence de publication: 2013123451/18.

(130149307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2013.

---